



**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Montréal-Est  
du 27 février 2013 à 19 h tenue en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville  
située au 11370, rue Notre-Dame Est**

---

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

Sont présents :

Monsieur Robert Coutu, maire  
Madame Monique Major, conseillère – district 2  
Monsieur Mario Bordeleau, conseiller – district 4  
Monsieur Michel Bélisle, conseiller – district 5  
Madame Anne St-Laurent, conseillère – district 6

Sont absents :

Madame Sylvie Dauphinais, conseillère – district 3  
Monsieur Alain Dion, conseiller – district 1

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR ROBERT COUTU

Sont également présents :

Madame Josée Guy, directrice générale  
Monsieur Roch Sergerie, avocat et greffier

Le maire, monsieur Robert Coutu, ouvre la séance à 19 h 00.

---

*À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter : la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.*

---

## **PRIÈRE**

---

## **PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR**

---

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 1**

---

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 FÉVRIER 2013 1.1**

**CM-201302030**

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 février 2013 tel que ci-après reproduit :

Ouverture de la séance

Prière

Période de questions relatives à l'ordre du jour

**1 Adoption de l'ordre du jour**

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 février 2013

**2 Adoption des procès-verbaux**

2.1 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 30 janvier 2013 et de la séance extraordinaire du 12 février 2013 à 16 h 30

**3 Comptes à payer de la Ville de Montréal-Est**

3.1 Comptes à payer de la Ville de Montréal-Est

**4 Rapports des commissions**

- 4.1 Dépôt du compte rendu de la Commission de circulation tenue le 9 octobre 2012
- 4.2 Dépôt du compte rendu de la Commission de circulation tenue le 6 février 2013
- 5 Rapports des services**
- 5.1 Plan local de développement durable de la Ville de Montréal-Est – 2013-2015
- 5.2 Participation de la Ville de Montréal-Est à la Journée Carrières qui se tiendra à l'école secondaire Daniel-Johnson le 17 avril 2013
- 5.3 Appui au livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » de l'Union des municipalités du Québec
- 5.4 Participation de la Ville de Montréal-Est à l'événement parrainé par le Fonds mondial pour la nature « Une heure pour la Terre 2013 » qui se tiendra le samedi 23 mars 2013
- 5.5 Encourager la population à accorder son appui à la cause de la Société canadienne du cancer et décréter le mois d'avril « Mois de la jonquille »
- 5.6 Adoption du Plan stratégique de la Ville de Montréal-Est 2013-2015
- 5.7 Demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs afin que soit révisé le projet de règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles de façon à compenser entièrement la Ville de Montréal-Est pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles, et ce, dès 2013
- 5.8 Vacant
- 5.9 Approbation de l'entente intermunicipale d'aide mutuelle lors d'urgence et/ou de sinistre avec les arrondissements d'Anjou, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, de Montréal-Nord et de Saint-Léonard
- 6 Règlements**
- 6.1 Demande afin d'autoriser la classe d'usages « Multifamilial isolé de 7 logements et plus » dans la zone 28
- 6.2 Vacant
- 6.3 Avis de motion – Règlement sur la nuisance causée par un véhicule moteur
- 7 Adjudication de contrats**
- 8 Mandat de services professionnels**
- 9 Personnel**
- 9.1 Décision relative à l'employé numéro 47
- 9.2 Nomination de madame Christiane Richard à titre d'ingénieure à la Division des travaux publics et des services techniques
- 10 Demande de contributions financières**
- 10.1 Demande du Centre des femmes de Montréal-Est / Pointe-aux-Trembles pour utiliser l'autobus de la Ville pour une sortie à la cabane à sucre Constantin, le 14 mars prochain
- 10.2 Demande de l'école Saint-Octave pour utiliser l'autobus de la Ville pour le projet « Les Aventuriers » des élèves du 2<sup>e</sup> cycle et demande de financement
- 10.3 Demande de l'équipe des cols bleus de la Ville de Montréal-Est pour utiliser l'autobus de la Ville afin d'assister au tournoi de hockey de l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA) à Rouyn-Noranda du 12 au 14 avril 2013 et demande de don pour défrayer le coût de l'inscription au tournoi – 431.16 \$
- 10.4 Demande de subvention du Club de l'Âge d'Or de la Ville de Montréal-Est pour l'année 2013 – 4 000 \$
- 10.5 Demande de soutien pour la consolidation de la Table de concertation aménagement et environnement de la Pointe-de-l'île – 1 666.67 \$
- 11 Relation publique**
- 12 Proclamation**
- 13 Affaire nouvelle**

Période de questions d'ordre général des citoyennes et des citoyens

**Levée de la séance**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**2**

---

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 JANVIER 2013 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2013 À 16 H 30**

**CM-201302031**

2.1

Considérant que des copies du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 janvier 2013 et de la séance extraordinaire du 12 février 2013 à 16 h 30 ont été remises à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la séance.

Il est proposé par madame la conseillère Monique Major,  
Appuyé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau

Et résolu

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 janvier 2013 et celui de la séance extraordinaire du 12 février 2013 à 16 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## **COMPTES À PAYER DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST 3**

---

### **COMPTES À PAYER DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST**

**CM-201302032 3.1**

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

D'autoriser le paiement des comptes à payer de la Ville de Montréal-Est au 27 février 2013.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## **RAPPORT DES COMMISSIONS 4**

---

### **DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE CIRCULATION TENUE LE 9 OCTOBRE 2012**

**CM-201302033 4.1**

Le maire dépose, séance tenante, le compte rendu de la rencontre de la Commission de circulation tenue le 9 octobre 2012.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

### **DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE CIRCULATION TENUE LE 6 FÉVRIER 2013**

**CM-201302034 4.2**

Le maire dépose, séance tenante, le compte rendu de la rencontre de la Commission de circulation tenue le 6 février 2013.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## **RAPPORT DES SERVICES 5**

---

### **PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST – 2013-2015**

**CM-201302035 5.1**

Considérant l'importance pour les collectivités locales d'oeuvrer pour améliorer la qualité de l'environnement par des actions concrètes visant notamment l'efficacité énergétique et la préservation de la biodiversité;

Considérant que le gouvernement du Québec a adopté la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 et que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a adopté un Plan d'action de développement durable 2009-2013;

Considérant que l'agglomération montréalaise ainsi que plusieurs villes liées ont fait de même;

Considérant le projet de Plan local de développement durable de la collectivité montréalaise.

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau,  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

D'adopter le Plan local de développement durable de la collectivité montréalaise - 2013-2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

### **PARTICIPATION DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST À LA JOURNÉE CARRIÈRES QUI SE TIENDRA À L'ÉCOLE SECONDAIRE DANIEL-JOHNSON LE 17 AVRIL 2013 DE 12 H 30 À 15 H 10**

**CM-201302036 5.2**

Considérant que l'objectif de l'activité est d'offrir un éventail de métiers aux élèves afin de faciliter leur choix par rapport à leur avenir;

Considérant que des résidents de Montréal-Est fréquentent l'école secondaire Daniel-Johnson pour leurs études;

Considérant que la Ville a été sollicitée pour y présenter les différents métiers exercés à la Ville.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bélisle,  
Appuyé par madame la conseillère Anne St-Laurent,

Et résolu

De participer à la Journée Carrières qui se tiendra à l'école secondaire Daniel-Johnson le 17 avril 2013.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**APPUI AU LIVRE BLANC MUNICIPAL "L'AVENIR A UN LIEU" DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

**CM-201302037**

5.3

Considérant que le 23 novembre 2012, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a procédé au lancement du Livre blanc municipal "L'avenir a un lieu";

Considérant que le Livre blanc municipal "L'avenir a un lieu" est le fruit d'une très vaste consultation qui a été amorcée il y a près de deux ans, et que ce chantier sur l'avenir des municipalités est un projet inclusif et collectif qui s'est inspiré d'abord d'une consultation citoyenne, puis du rapport d'un Comité des sages et d'avis de nombreux experts parmi lesquels des universitaires, juristes et fiscalistes;

Considérant que ce chantier s'est concrétisé par les travaux d'élus municipaux et de représentants des municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec;

Considérant que le Livre blanc municipal "L'avenir a un lieu" porte sur l'avenir des municipalités et en propose une vision renouvelée en définissant la municipalité comme un lieu qui place la personne et la famille au centre de ses préoccupations, son développement reposant sur les valeurs du développement durable et de l'éthique, et sa gestion favorisant la participation citoyenne, la transparence et l'imputabilité;

Considérant que le Livre blanc municipal "L'avenir a un lieu" propose un nouveau partenariat Québec-municipalités basé sur les principes de subsidiarité, d'efficacité et de bonne gouvernance favorisant le renforcement de la démocratie locale ainsi qu'une réforme fiscale et financière permettant un meilleur contrôle des dépenses et une diversification des sources de revenus.

Il est proposé par madame la conseillère Monique Major,  
Appuyé par madame la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

D'appuyer le Livre blanc municipal "L'avenir a un lieu" de l'Union des municipalités du Québec qui propose des changements profonds dont deux propositions maîtresses, soit une Charte des municipalités du Québec pour rapprocher les décisions du citoyen et une réforme fiscale et financière qui sort les municipalités de la dynamique actuelle, ainsi que sept engagements du milieu municipal regroupés en 31 recommandations.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**PARTICIPATION DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST À L'ÉVÉNEMENT PARRAINÉ PAR LE FONDS MONDIAL POUR LA NATURE "UNE HEURE POUR LA TERRE 2013" QUI SE TIENDRA LE SAMEDI 23 MARS 2013**

**CM-201302038**

5.4

Considérant que le 23 mars prochain, de 20 h 30 à 21 h 30, se tiendra l'événement international "Une heure pour la Terre 2013" inauguré en 2007 à Sydney, Australie, et parrainé par le Fonds mondial pour la nature (World Wildlife Foundation);

Considérant que cet événement a été créé pour sensibiliser la population à l'importance de s'engager concrètement dans la conservation de l'énergie pour lutter contre les changements climatiques, en misant sur une gestion simple, comme éteindre les lumières pendant une heure;

Considérant qu'en 2012, plus de 7001 villes réparties dans 152 pays et territoires ont éteint leurs lumières pendant une heure dans le but de combattre le réchauffement global.

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau,  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De participer à l'événement parrainé par le Fonds mondial pour la nature "Une heure pour la Terre 2013" qui se tiendra le samedi 23 mars 2013 de 20 h 30 à 21 h 30;

D'inviter les commerces et les résidents de la Ville de Montréal-Est à s'impliquer activement dans cet événement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**ENCOURAGER LA POPULATION À ACCORDER SON APPUI À LA CAUSE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER ET DÉCRÉTER LE MOIS D'AVRIL "MOIS DE LA JONQUILLE"**

**CM-201302039**

5.5

Considérant que le cancer touche tout le monde et qu'en moyenne, au Québec, toutes les 11 minutes, une personne apprend qu'elle a le cancer et qu'une autre en meurt toutes les 26 minutes;

Considérant que la Société canadienne du cancer est active dans la lutte contre le cancer depuis 1938, et qu'elle est l'organisme national qui contribue le plus à la recherche sur le cancer au pays;

Considérant que la Société canadienne du cancer lutte sur tous les fronts, non seulement par la recherche, mais aussi par la prévention et le soutien aux nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie;

Considérant que le mois d'avril est maintenant le "Mois de la jonquille" symbole de vie de la Société canadienne du cancer, et que celle-ci, chaque année, lance un vaste mouvement de solidarité envers les quelque 180 000 Québécois et Québécoises qui ont actuellement un cancer;

Considérant que soutenir les activités du "Mois de la jonquille" est une marque de solidarité envers les proches touchés par la maladie, et que cela est aussi un signe d'appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et leur permet d'unir leur voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes "Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie.";

Considérant que l'argent recueilli pendant le "Mois de la jonquille" fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises.

Il est proposé par madame la conseillère Monique Major,  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De décréter le mois d'avril "Mois de la jonquille";

D'encourager la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer;

De transmettre une copie de la résolution à la Ville de Bois-des-Filion.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## **ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST 2013-2015**

**CM-201302040**

5.6

Considérant que les élus et les cadres de la Ville ont participé à un processus pour le développement d'un Plan stratégique avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,  
Appuyé par madame la conseillère Monique Major

Et résolu

D'adopter le Plan stratégique 2013-2015 de la Ville de Montréal-Est préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**DEMANDE AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS AFIN QUE SOIT RÉVISÉ LE PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA COMPENSATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX FOURNIS EN VUE D'ASSURER LA RÉCUPÉRATION ET LA VALORISATION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES DE FAÇON À COMPENSER NOTRE MUNICIPALITÉ ENTIÈREMENT POUR LES SERVICES MUNICIPAUX FOURNIS EN VUE D'ASSURER LA RÉCUPÉRATION ET LA VALORISATION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES, ET CE, DÈS 2013**

**CM-201302041**

5.7

Considérant que le projet de règlement modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles a été publié dans la Gazette officielle du Québec du 9 janvier 2013;

Considérant que selon les dispositions énoncées dans le projet de règlement, le gouvernement propose de partager, à parts égales entre les entreprises et les municipalités, les dépenses associées à la gestion des matières "autres" qui, sans être désignées dans le règlement, doivent être traitées par les municipalités à l'occasion de la collecte, du transport, du tri et du conditionnement (CTTC) des matières, et ce, en vue d'en assurer leur récupération et leur valorisation;

Considérant que l'engagement du gouvernement du Québec pris dans le cadre de l'Entente de partenariat en 2006 était d'en arriver, en 2010, à une indemnisation complète des coûts de la collecte sélective;

Considérant que cet engagement avait été entériné à l'unanimité par l'Assemblée nationale;

Considérant que la Ville de Montréal-Est s'oppose vigoureusement, après tant d'efforts dans la mise en place des systèmes de collecte sélective, à toute réduction de la participation financière des entreprises aux coûts de la collecte sélective.

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau,  
Appuyé par madame la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

De demander au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs de réviser le projet de règlement de façon à compenser entièrement dès 2013 la Ville de Montréal-Est pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles;

De faire parvenir la présente résolution au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, à la Fédération québécoise des municipalités ainsi qu'à l'Union des municipalités.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**VACANT**

5.8

---

**APPROBATION DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE D'AIDE MUTUELLE LORS D'URGENCE ET/OU DE SINISTRE AVEC LES ARRONDISSEMENTS D'ANJOU, DE MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE, DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES/POINTE-AUX-TREMBLES, DE MONTRÉAL-NORD ET DE SAINT-LÉONARD**

**CM-201302042**

5.9

Considérant que l'entente intermunicipale d'aide mutuelle lors de mesures d'urgence (CM-200812324) vient à échéance en 2013;

Considérant que la nouvelle entente prévoit toujours la collaboration et l'assistance mutuelle par l'échange de ressources humaines et matérielles relativement à divers services;

Considérant que cette entente est d'une durée de trois (3) ans à compter de la signature par tous les représentants autorisés, la Ville et les arrondissements participants et qu'elle remplace à toutes fins que de droit toute autre entente conclue précédemment;

Considérant que l'entente peut se renouveler automatiquement pour 2 périodes de 3 ans chacune selon les mêmes termes et conditions;

Considérant la recommandation de la directrice générale de la Ville de Montréal-Est.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bélisle,  
Appuyé par madame la conseillère Monique Major

Et résolu

D'approuver l'entente intermunicipale d'aide mutuelle lors d'urgence et/ou de sinistre avec les arrondissements d'Anjou, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles, de Montréal-Nord et de Saint-Léonard;

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Ville de Montréal-Est, tout document découlant de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**RÈGLEMENTS**

**6**

---

**DEMANDE AFIN D'AUTORISER LA CLASSE D'USAGES "MULTIFAMILIAL ISOLÉ DE 7 LOGEMENTS ET PLUS" ET DE MODIFIER CERTAINES NORMES D'IMPLANTATION APPLICABLES DANS LA ZONE 28**

**CM-201302043**

6.1

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) relativement à cette demande;

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,  
Appuyé par madame la conseillère Monique Major

Et résolu

D'entériner la recommandation du CCU à l'effet de ne pas modifier le règlement 713 – Règlement de zonage et ses amendements – afin d'y autoriser une nouvelle classe d'usages, soit « Multifamilial isolé de 7 logements et plus ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**VACANT**

6.2

---

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT SUR LA NUISANCE PAR UN VÉHICULE MOTEUR**

**CM-201302044**

6.3

Monsieur le conseiller Mario Bordeleau donne un avis de motion à l'effet que sera adopté, lors d'une prochaine séance, un règlement sur la nuisance causée par un véhicule moteur.

---

**ADJUDICATION DE CONTRATS**

**7**

---

**MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS**

**8**

---

**PERSONNEL**

**9**

---

**DÉCISION RELATIVE À L'EMPLOYÉ NUMÉRO 47**

**CM-201302045**

9.1

Considérant les faits reprochés à l'employé numéro 47;

Considérant la recommandation de la responsable des ressources humaines.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,  
Appuyé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau

Et résolu

De congédier l'employé numéro 47 compte tenu des éléments au dossier.

Sur cette proposition, monsieur le maire appelle le vote :

ONT VOTÉ EN FAVEUR DE LA PROPOSITION :      A VOTÉ CONTRE LA PROPOSITION :

Mme la conseillère Monique Major,  
Mme la conseillère Anne St-Laurent,  
M. le conseiller Mario Bordeleau

M. le conseiller Michel Bélisle

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

---

## **NOMINATION DE MADAME CHRISTIANE RICHARD À TITRE D'INGÉNIEURE À LA DIVISION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES TECHNIQUES**

**CM-201302046**

9.2

Considérant qu'à la suite de la démission de la candidate embauchée lors du premier concours d'ingénieur, la Ville a dû procéder à un deuxième concours du 16 janvier au 1er février 2013;

Considérant que 20 candidatures ont été reçues;

Considérant que 2 candidats ont été rencontrés;

Considérant la recommandation du comité de sélection à l'effet de retenir les services de madame Christiane Richard, puisqu'il s'agit de la candidate ayant le mieux répondu à la question écrite et aux questions verbales et parce que le comité estime que cette candidate répondra aux exigences du poste;

Il est proposé par madame la conseillère Monique Major,  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

D'embaucher madame Christiane Richard à la fonction d'ingénieure à la Division des travaux publics et des services techniques conditionnellement à ce qu'elle réussisse une probation de 6 mois, qu'elle se soumette à un examen médical et qu'elle produise, à la satisfaction de la Ville, une analyse de crédit ainsi qu'un certificat de bonne conduite;

D'accorder à madame Richard une rémunération de 78 000 \$ annuellement, 3 semaines de vacances à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013 ainsi que les autres avantages prévus à la *Politique de rémunération des cadres*, et ce, dans ce dernier cas, dès son entrée en fonction et sous réserve de ce qui précède.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## **DEMANDE DE CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES**

**10**

---

### **DEMANDE DU CENTRE DES FEMMES DE MONTRÉAL-EST / POINTE-AUX-TREMBLES POUR UTILISER L'AUTOBUS DE LA VILLE POUR UNE SORTIE À LA CABANE À SUCRE CONSTANTIN, LE 14 MARS PROCHAIN**

**CM-201302047**

10.1

Considérant que le Centre des femmes Montréal-Est / Pointe-aux-Trembles n'est pas un organisme accrédité par la Ville de Montréal-Est;

Considérant que le départ se fera du Centre des femmes et que ce dernier est environ à même distance du Centre récréatif Édouard-Rivet;

Considérant que l'autobus leur a été prêté au cours des deux dernières années.

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,  
Appuyé par madame la conseillère Monique Major

Et résolu

D'autoriser le Centre des femmes de Montréal-Est / Pointe-aux-Trembles à utiliser l'autobus de la Ville de Montréal-Est pour leur sortie à la cabane à sucre le 14 mars prochain.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

### **DEMANDE DE L'ÉCOLE SAINT-OCTAVE POUR UTILISER L'AUTOBUS DE LA VILLE DANS LE CADRE DU PROJET "LES AVENTURIERS" DES ÉLÈVES DU 2E CYCLE ET DEMANDE DE FINANCEMENT**

**CM-201302048**

10.2

Considérant que le projet "Les Aventuriers" permettra à plusieurs élèves d'un milieu défavorisé de vivre une aventure extraordinaire au Zoo de Granby;

Considérant qu'une classe par jour se rendra au Zoo de Granby les 10, 17 et 19 juin 2013 et y passera la nuit;

Considérant que l'objectif du projet est de permettre aux élèves de mieux se connaître, de développer l'intérêt des jeunes pour les sciences, de varier les approches et interventions, d'associer des jeunes du secondaire au développement du projet et d'encourager la collaboration entre les enseignants.

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau,  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De permettre à l'école Saint-Octave d'utiliser l'autobus de la Ville de Montréal-Est pour se rendre au Zoo de Granby les 10, 17 et 19 juin 2013 dans le cadre de leur projet « Les Aventuriers » et d'autoriser à cette fin une dépense maximale pour la Ville de 2 700 \$ pour le transport des écoliers.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**DEMANDE DE L'ÉQUIPE DES COLS BLEUS DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST POUR UTILISER L'AUTOBUS DE LA VILLE AFIN D'ASSISTER AU TOURNOI DE HOCKEY DE L'ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS D'AMÉRIQUE (ATPA) À ROUYN-NORANDA DU 12 AU 14 AVRIL 2013 ET DEMANDE DE DON POUR DÉFRAYER LE COÛT DE L'INSCRIPTION AU TOURNOI - 431.16 \$**

**CM-201302049**

10.3

Considérant que le tournoi de l'ATPA aura lieu les 12,13 et 14 avril 2013 à Rouyn-Noranda;

Considérant que l'équipe de Montréal-Est représente la Ville lors de ce tournoi;

Considérant la visibilité que l'autobus confère à la Ville lors de ce tournoi réunissant de nombreuses villes du Québec;

Considérant que l'autobus est une source de fierté pour l'équipe de la Ville à ce tournoi;

Considérant la demande de don, pour une somme de 431.16 \$ pour assumer les frais d'inscription, faites par le responsable de ce tournoi pour la Ville de Montréal-Est.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bélisle,  
Appuyé par madame la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

D'autoriser l'équipe des cols bleus de la Ville de Montréal-Est à utiliser l'autobus de la Ville de Montréal-Est afin de participer au tournoi de l'ATPA qui se tiendra à Rouyn-Noranda les 12,13 et 14 avril 2013;

De donner un montant de 431.16 \$ pour l'inscription de l'équipe des cols bleus au tournoi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**DEMANDE DE SUBVENTION DU CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST POUR L'ANNÉE 2013 - 4 000 \$**

**CM-201302050**

10.4

Considérant que le Club de l'Âge d'or de Montréal-Est est un organisme accrédité de la Ville de Montréal-Est;

Considérant la demande d'une subvention de 5 000 \$ reçue de la présidente du Club de l'Âge d'or, madame Isabelle Doin;

Considérant que le budget du poste "souscription" est le même pour les dons qu'en 2012, et que le Club de l'Âge d'or avait vu sa demande réduite de 20 % l'an dernier soit 4 000 \$;

Considérant que la valeur totale du soutien donné à l'organisme en 2012 totalise 23 313 \$, incluant le don de 4 000 \$.

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Bordeleau,  
Appuyé par madame la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

D'accorder un don de 4 000 \$ au Club de l'Âge d'or de la Ville de Montréal-Est.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**DEMANDE DE SOUTIEN POUR LA CONSOLIDATION DE LA TABLE DE CONCERTATION AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT DE LA POINTE-DE-L'ÎLE - 1 666,67 \$**

**CM-201302051**

10.5

Considérant que depuis 2006, un groupe d'intervenants, issu des milieux communautaire, industriel, commercial, environnemental, gouvernemental et municipal ainsi que des citoyens experts, a tenu des rencontres de travail afin de trouver des moyens nécessaires pour implanter les valeurs du développement durable dans l'est de Montréal;

Considérant que ces rencontres ont permis d'identifier une mission soit: faire de l'est de l'île de Montréal un milieu de vie où les communautés sont fières de contribuer au développement durable de notre territoire;

Considérant qu'au cours des années 2008 et 2009, un chantier comprenant cinq ateliers a été organisé afin d'identifier les actions prioritaires relatives à ces orientations;

Considérant qu'en 2010, le CSSS de la Pointe-de-l'Île a pris l'engagement de soutenir la concertation en assurant la coordination, et ce, pour une durée de trois ans;



Considérant que cet engagement arrive à échéance et, comme prévu, il est maintenant temps de viser l'autonomie de cette initiative locale et d'en assurer la pérennité;

Considérant que pour ce faire, un financement minimal est requis afin que cette concertation retourne à la communauté et poursuive sa mission;

Considérant qu'un montage financier a été réalisé afin d'assurer, pour la prochaine année, l'embauche d'un(e) chargé(e) de projet qui aura pour priorité, la recherche de financement et la coordination des activités de la concertation;

Considérant que l'organisme demande un montant de 5 000 \$, réparti sur les années 2013-2014-2015.

Il est proposé par madame la conseillère Monique Major,  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De donner une somme de 1 666.67 \$ pour la consolidation de la Table de concertation aménagement et environnement de la Pointe-de-l'Île.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**RELATION PUBLIQUE** **11**

---

**PROCLAMATION** **12**

---

**AFFAIRE NOUVELLE** **13**

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CM-201302052**

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De lever la séance.

Le maire, monsieur Robert Coutu, déclare la séance levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---